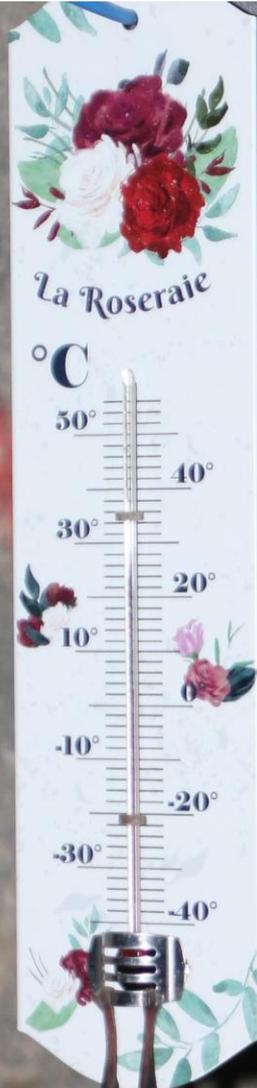




La Gazette des Chiros n°25

Septembre 2023

Bulletin de liaison de l'association « Groupe Chiroptères Pays de la Loire »



Comme chaque année, les prospections hivernales ont permis de partager des moments conviviaux mais également de faire de belles découvertes. Ces « week-ends chiros hiver » sont essentiels pour le suivi des populations hibernantes. Ils permettent de former de nouveaux bénévoles et de renforcer les liens au sein du réseau associatif. Nous tenions, une fois de plus, à remercier les nombreux bénévoles qui participent chaque année à cette belle aventure. Nous espérons vous retrouver cet été, notamment pour les prospections dédiées à la Noctule commune.

Le 18 novembre dernier, lors des Rencontres Naturalistes Régionales à Rouillon, nous nous sommes retrouvés pour un autre temps fort du réseau : notre Assemblée Générale annuelle. L'occasion pour la soixantaine d'adhérents de revenir sur l'ensemble des actions menées en région et d'échanger sur les résultats du séminaire du 30 septembre, visant à relancer une dynamique bénévole et initier une réflexion sur nos actions.

L'AG a offert l'opportunité de présenter notre outil de sensibilisation sur la pollution lumineuse : la Fresque Trame Noire (CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir). Ce jeu de cartes collaboratif s'inspire des Fresques du Climat ou de la Biodiversité. Destiné à des élus et techniciens du territoire mais également au grand public, il a pour objectif de proposer des clés pour comprendre les enjeux de pollution lumineuse, en prenant pour modèle nos chauves-souris. A l'avenir, nous aimerions l'adapter pour un public scolaire.

Dans ce numéro, nous sommes également fiers de vous présenter notre Escape Game

« Chauve qui peut », conçu par Nolwenn, animatrice au CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir, avec l'aide de bénévoles passionnés de jeux de société et amoureux des chauves-souris ! Cet Escape Game a pour vocation d'être mobile et donc déployable sur différents événements.

Vous l'avez sans doute constaté mais notre site internet s'est refait une beauté ! Vous pouvez y retrouver d'ores et déjà, les publications du GCPDL, dont la fameuse Gazette des Chiros. Mais également, le formulaire de contact « SOS chauves-souris », indispensable lors de la saison estivale. Ce formulaire permet de mettre en contact des particuliers avec les associations de leur territoire pour venir en aide à un individu blessé ou encore améliorer la cohabitation avec nos petites colocs préférées.

Enfin, je profite de cet éditto pour vous faire part de ma reprise du rôle de coordinatrice régionale au sein de la Coordination Chiroptères Nationale (CCN) de la Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères (SFPEM). L'objectif étant de faire le lien entre nos projets/réflexions régionaux et la CCN. Je suis d'ailleurs à la recherche d'un binôme pour ce rôle de coordination. Si cela vous intéresse, n'hésitez pas à me contacter.

En vous souhaitant une bonne lecture,

**Angèle BARIDEAU-CASTETS, représentante du
CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir au CA du
GCPDL**

Sommaire



Actualités régionales

Réseau SOS Chauves-souris en Pays de la Loire : bilan des sollicitations 2022.....	4
Comité d'Homologation Chiroptères (CHOC) - Bilan de l'année 2022	10
Critères d'identification acoustique du Vespère de Savi.....	12
Noctules communes en hibernation dans un Pont-Cadre.....	14
Présentation de Marie Le Lay, nouvelle administratrice au sein du GCPDL	16



Actualités départementales

Bilan des suivis estivaux 2022 en Loire-Atlantique.....	17
Retour sur les comptages hivernaux 2023 en Loire-Atlantique.....	19
Un projet éolien refusé par la Préfecture de Loire-Atlantique pour des enjeux biodiversité.....	20
Retour sur la journée de formation à l'identification des chauves-souris en hibernation en Anjou..	21
Récit de la découverte d'un Minioptère de Schreibers lors des prospections hivernales en Anjou..	22
L'hiver 2022-2023 en Mayenne	25
Retour sur les actions estivales 2022 en Sarthe en quelques chiffres et mots !	28
Escape game : ça déménage, au CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir !	30
Bilan du suivi des populations hivernantes de chauves-souris en Sarthe	31



© Julie BORNES

Réseau SOS Chauves-souris en Pays de la Loire : bilan des sollicitations 2022

Contexte

Le GCPDL est l'association régionale référente pour le relai des sollicitations SOS reçues par la Société française pour l'étude et la protection des mammifères (SFEPM). Cette dernière assure la coordination nationale de l'action de médiation dans le cadre du Plan National d'Actions Chiroptères.

Le 26 avril 2021, suite à une mauvaise gestion de l'hébergement (facture impayée), le site internet du GCPDL se retrouvait hors ligne et les données associées perdues. Le temps de bien cerner le problème et ses implications, d'effectuer certaines formalités administratives et de choisir une nouvelle formule web, plusieurs mois se sont écoulés et l'ébauche du nouveau site n'a été mise en ligne qu'en janvier 2022. L'une des principales problématiques liées à cette absence de visibilité en ligne concernait les actions de médiation « SOS Chauves-souris », la page et l'adresse mail dédiées à la collecte des signalements ayant été supprimées.

Le site de la SFEPM dispose d'une carte des régions françaises avec des liens cliquables pour savoir qui contacter en région. Or, la page internet indiquée pour le GCPDL n'existait plus et la SFEPM n'avait pas la main en interne pour modifier ce lien. Fin avril 2022, à l'approche des périodes de fortes sollicitations, une page « [Qui contacter](#) » a été recréé sur le site du GCPDL, en conservant l'URL d'origine pour assurer la redirection depuis le site de la SFEPM.

Plutôt que de recréer une adresse mail dédiée au SOS, dont le transfert manuel des courriels vers les structures ou bénévoles locaux pouvait entraîner des délais parfois incompatibles avec l'urgence de certaines situations, un formulaire a été intégré à la page, afin de servir plusieurs objectifs :

- Recueillir les informations minimales nécessaires, en particulier le département pour pouvoir transférer la sollicitation,
- Avoir un transfert automatique vers le département sélectionné (envoi d'un mail),
- A plus long terme, pouvoir utiliser ces données comme outil de synthèse à l'échelle des Pays de la Loire et alimenter les bilans nationaux de la SFEPM.

Fonctionnement

Les structures impliquées sont des associations membres du GCPDL. Elles assurent le relai départemental des sollicitations auprès des bénévoles ou centres de soins locaux.

Pour l'année 2022, il s'agit du Groupe Mammalogique Breton (Loire-Atlantique), de la LPO Anjou (Maine-et-Loire), de Mayenne Nature Environnement (Mayenne), du CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir (Sarthe) et de la LPO Vendée (Vendée).

Méthode

Afin de pouvoir alimenter la base de données nationale, les définitions et catégories utilisées sont celles définies par la SFEPM dans la première étude produite sur le sujet à l'échelle nationale¹.

Une sollicitation est définie comme étant : « *une requête de la part d'une personne « grand public », sous la forme d'un appel ou d'un message électronique et traitant de la cohabitation avec les chauves-souris ou du secours pour des chauves-souris en détresse.* »

¹ Dunand M., SFEPM 2021. Le réseau SOS chauves-souris participe-t-il efficacement à la conservation des chiroptères ? Analyse à partir du Bilan national 2020 de l'action SOS chauves-souris. Rapport d'apprentissage, 47p.

Actualités régionales

Période

Les données analysées s'étendent du 04/05/2022 (mise en service du formulaire) au 31/12/2022, en se basant sur la date de saisie dans le formulaire (métadonnée).

Traitement des données

Suite à l'export des résultats du formulaire, un tri des données est réalisé afin de supprimer les saisies multiples faisant référence à un même cas. Il peut s'agir de plusieurs signalements effectués par une même personne (mauvaise manipulation, compléments d'informations) ou d'un même cas rapporté par différentes sources. Dans les 2 cas, les informations utiles sont compilées dans le champ « Message ».

Parmi les signalements, certaines demandes ne cadrent pas avec la définition d'une sollicitation et sont alors exclues de l'analyse.

Catégorisation des sollicitations

L'ensemble des commentaires est passé en revue afin de catégoriser les cas. Il s'agit d'une étape parfois délicate, qui s'appuie uniquement sur les informations fournies dans le formulaire (parfois sujettes à interprétation) et sans connaissances des échanges qui ont pu suivre (médiation).

Les catégories employées sont celles définies par la SFEPM, détaillées dans le tableau suivant. Elles sont considérées comme mutuellement exclusives. Lorsqu'un cas concerne à la fois des individus en détresse et des questions de cohabitation, il est intégré à cette dernière catégorie.

Définition des catégories et sous-catégories utilisées dans l'analyse des données SOS chauves-souris (Dunand M., SFEPM 2021)

Catégorie	Définition
Chauve-souris en détresse	Catégorie globale pour les sollicitations concernant au moins un individu dans une situation de détresse ou mort
Blessure visible	Individu.s présentant déchirures au patagium, fractures, plaies ouvertes
Juvenile tombé	Jeunes individus trouvés au sol ou en dehors de leur colonie
Individu mort	Signalement d'un ou plusieurs individus découverts morts
Prédation chat	Signalement de la présence d'un ou de plusieurs chats domestiques à proximité d'un individu blessé, ou témoignage d'une attaque de chat
Dérangement d'origine humaine	Les dérangements peuvent être liés à une destruction volontaire ou involontaire de colonies, à des enfants, à des travaux ou élagages.
Individu piégé	Les pièges incluent les cheminées, papiers tue-mouche, piscines et tout objet / infrastructure anthropique ayant mis en danger un individu.
Cohabitation	Catégorie globale pour les sollicitations évoquant une difficulté ou une demande de renseignement au sujet d'une cohabitation avec un individu ou une colonie de chauve-souris.
Désagréments	Citation par le requérant d'une gêne au sujet du bruit causé par des chauves-souris, de leurs excréments et de leur odeur.
Refus catégorique de cohabiter	Lorsque c'est renseigné, si le requérant ne souhaite pas conserver une colonie malgré les conseils et solutions proposées par le médiateur
Intrusions	Signalement ou gêne liés à une ou plusieurs intrusions de chauves-souris dans les pièces habitées d'une maison ou d'un appartement.
Travaux	Demande de conseils liés à des travaux à venir ou en cours susceptibles de déranger un ou plusieurs individus
Signalement colonie en danger	Signalement par le requérant d'une colonie exposée à un risque de destruction volontaire ou involontaire
Démarche favorable	Lorsque c'est renseigné, si le requérant a exprimé une volonté d'agir en faveur des chauves-souris, y compris lorsque la cohabitation est difficile.
Mention peur	Renseignement d'une crainte au sujet des chauves-souris ; citation des mots : peur, phobie, crainte, inquiétude...
Mention risque sanitaire	Renseignement d'une crainte au sujet des risques sanitaires liés aux chauves-souris. Citation des mots : maladie, virus, covid-19, rage, toxicité du guano...

Résultats

Suite au tri des données, 265 sollicitations uniques sont enregistrées dans le formulaire entre le 04 mai et le 31 décembre 2022 (soit 242 jours).

Parmi ces données, 12 demandes ne cadrent pas avec la définition d'une sollicitation et sont exclues de l'analyse. Il s'agit de 3 demandes de collectifs opposés à un projet d'aménagement (2 projets immobiliers, 1 projet de parc éolien), d'une demande de diagnostic émanant d'une collectivité, de l'utilisation des chauves-souris pour la lutte anti-moustiques, d'informations liées à un stage ou pour la réalisation d'actions de sensibilisation, d'un SOS hors chauves-souris et enfin du relai d'un article à sensation traitant d'un cas de cohabitation problématique.

Trois autres demandes s'inscrivent dans une démarche favorable de cohabitation mais n'impliquent pas directement de chauves-souris ou de nécessité de médiation (en l'état des informations fournies). Deux cas concernent la pose de gîtes artificiels et le troisième l'apport de renseignements pour vérifier la présence d'une colonie et la protéger, dans un bois voisin.

Le jeu de données est donc constitué de **253 sollicitations uniques** qui concernent bien un cas direct de médiation « SOS chauves-souris ».

Répartition départementale

La Loire-Atlantique et le Maine-et-Loire concentrent plus des deux-tiers des sollicitations (69 %), avec respectivement 96 et 78 signalements (figure 1). La Mayenne est le département le moins sollicité, avec 10 signalements.

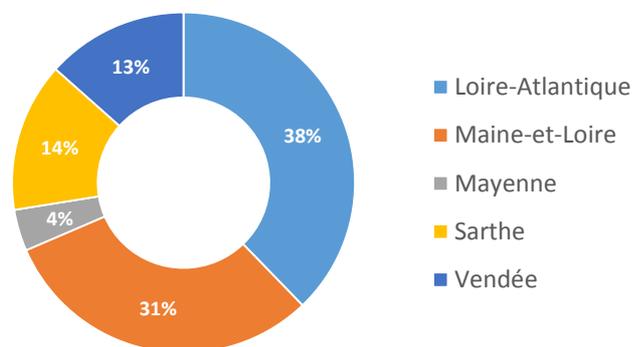


Figure 1 : Répartition des sollicitations par département, de mai à décembre 2022 (n=253)

Evolution de l'activité dans le temps

De mai à décembre, l'évolution mensuelle de l'activité (figure 2) fait ressortir un pic de sollicitations en juin (n=85). Les mois de juin et juillet cumulent plus de la moitié des sollicitations sur la période étudiée (55 %). Les mois de novembre et décembre sont les moins actifs avec respectivement 4 et 8 sollicitations.

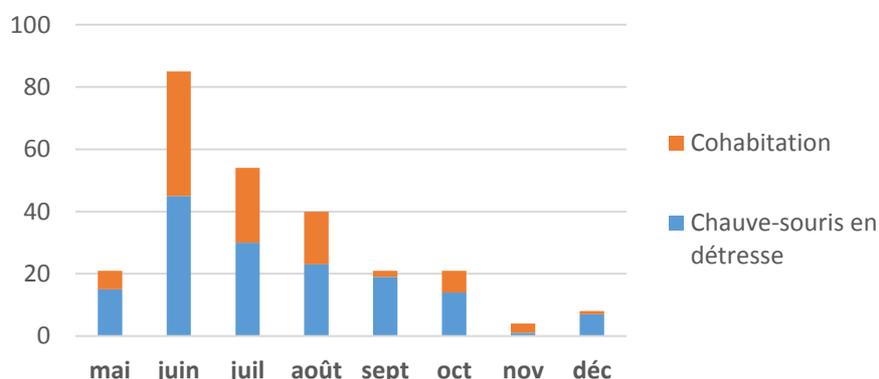


Figure 2 : Nombre de sollicitations mensuelles en fonction du sujet principal de la sollicitation : la cohabitation avec les chauves-souris (n=100) ou la découverte d'un individu en détresse (n=153)

Catégorisation des sollicitations

Les données sont séparées en deux catégories principales :

- 153 sont liées à des chauves-souris en situation de détresse (60 %)
- 100 sont liées à des questions de cohabitation avec un individu ou une colonie (40 %).

1) Chauves-souris en détresse

Cette catégorie intègre 14 signalements liés à la découverte de cadavre (9 %). Les causes potentielles de la mort ne sont jamais indiquées mais font souvent l'objet de la demande. Plusieurs personnes proposent de conserver et transmettre le corps à des fins de recherche. Trois commentaires mentionnent des questions liées à un risque sanitaire.

Pour le reste, les causes de détresse sont en grande partie non détaillées ou n'entrent dans aucune des sous-catégories prédéfinies (43 %). On peut relever le cas insolite d'une chauve-souris frappée en plein vol par une boule de pétanque...

Une cause récurrente de sollicitation concerne la découverte d'individus blessés : 27 cas en font clairement état (18 %). Pour 12 d'entre eux, le message précise qu'il s'agit d'une blessure à l'aile.

Parmi les causes identifiables d'après les messages laissés, 18 cas impliquent un Chat domestique, avec une prédation attestée ou supposée (12 %). Des individus piégés sont évoqués dans 15 sollicitations (10 %), dont 8 cas occasionnés par des conduits de cheminées (inserts/poêles), 4 cas liés à des récipients/piscines et 3 cas d'englueage sur du papier tue-mouches.

Concernant les signalements de juvéniles, 12 messages évoquent un « bébé » chauve-souris (8 %), sans plus de détails à l'exception d'un commentaire sur l'absence de poils. Sans autres précisions, il est difficile d'apprécier la fiabilité des témoignages sur ce critère.

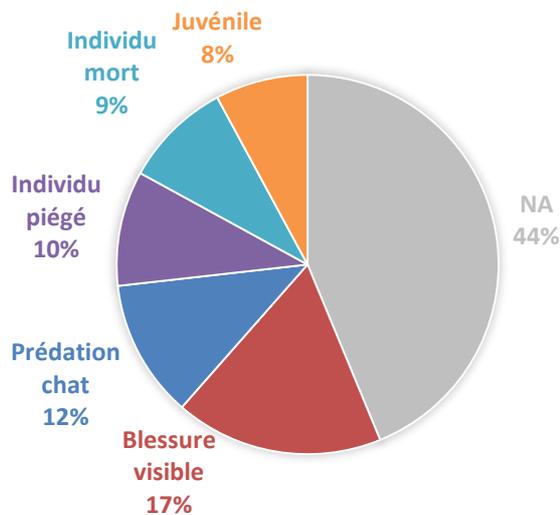


Figure 3 : Répartition des données par sous-catégorie lorsque la sollicitation est liée à des chauves-souris en détresse (n=153, soit 60 % des données disponibles).

2) Difficultés de cohabitation

Les questions liées à la cohabitation avec des chauves-souris sont en grande partie non détaillées ou n'entrent dans aucune des sous-catégories prédéfinies (42 %).

La principale cause de sollicitation renseignée concerne un ou plusieurs désagréments associés aux chauves-souris (35 %) : excréments (16 citations), bruit (12 citations), odeur (10 citations).

Les intrusions de chauves-souris dans une pièce habitée de la maison sont également fréquemment citées (14 %).

Seuls 6 signalements mentionnent des projets de travaux ou d'aménagements. Parmi eux, 4 commentaires évoquent les possibilités de reloger les chauves-souris (mise en place de gîte artificiel, déplacement).

Deux requérants expriment le souhait d'agir en faveur des chauves-souris (questionnements positifs, documentation à l'intention d'un syndic de copropriété). A noter également, un signalement de colonie en danger, visant à éviter la destruction d'un bâtiment à l'abandon.

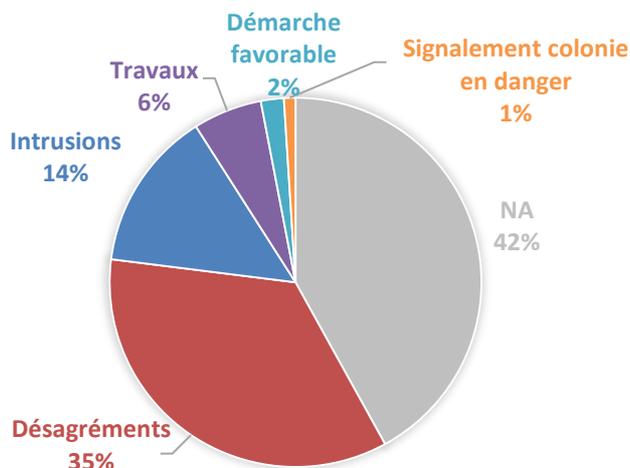


Figure 4 : Répartition des données par sous-catégorie lorsque la sollicitation est liée à la cohabitation avec un individu ou une colonie (n= 100, soit 40 % des données disponibles)

Sur l'ensemble des sollicitations (n=253), on retrouve des mentions associées aux risques sanitaires dans 6 commentaires, dont 3 évoquant la rage. Une personne s'interroge sur la toxicité du guano. Aucune mention n'apparaît concernant le Covid-19 ou d'autres pathogènes.

Concernant la peur inspirée par les chauves-souris, un signalement mentionne explicitement le caractère phobique du requérant.

Perspectives

Faciliter l'analyse et alimenter la base de données nationale SFEPM

En janvier 2023, un nouveau champ a été ajouté au formulaire afin d'obtenir des précisions sur les raisons de la demande (Chauve-souris en détresse / Découverte de cadavre / Difficulté de cohabitation / Autre renseignement). L'objectif est de pouvoir catégoriser et analyser plus facilement les sollicitations. L'ajout d'un champ dédié aux sous-catégories pourrait aussi être envisagé.

En s'appuyant sur une catégorisation similaire à celle de la SFEPM, les données régionales pourront facilement alimenter le bilan national, permettant ainsi au GCPDL d'assurer son rôle de correspondant régional.

Tendre vers une meilleure exhaustivité et représentativité des signalements

Les sollicitations actuellement enregistrées émanent principalement de la page SOS du site internet de la SFEPM, qui fournit un premier niveau d'informations sur le sujet. Globalement, les messages reçus témoignent de la prise en compte de ces renseignements, préalablement à la sollicitation. Sans qu'il soit possible de l'estimer, une part des cas rencontrés n'est pas consignée, soit parce qu'une solution a été trouvée directement, soit parce que certaines informations ont pu dissuader la personne d'effectuer une demande.

A l'inverse, les signalements reçus directement par les structures départementales ne sont pas ou peu centralisés.

Un passage plus systématique par le formulaire permettrait d'enregistrer les sollicitations de façon standardisée et de tendre vers une meilleure exhaustivité, notamment dans la diversité des cas de figure rencontrés (niveaux d'informations variables).

Pour y parvenir, il faut :

- soit inviter le requérant à compléter le formulaire (plutôt que lui poser les mêmes questions par mail, par exemple),
- soit que la personne réceptionnant le SOS complète le formulaire pour le compte du requérant, dans le cas de la retranscription d'une conversation téléphonique, par exemple, et pour les personnes n'ayant pas accès à l'informatique. Cette deuxième option implique de consacrer du temps à la saisie des informations mais peut être valorisée au niveau départemental, pour faire le lien avec les interventions réalisées et avoir un état des lieux complet des sollicitations reçues, notamment pour justifier de l'utilité de l'action auprès de financeurs.

Faire le lien avec les interventions réalisées par le réseau de médiateurs

Par l'intermédiaire des structures départementales, il serait pertinent de pouvoir mettre en regard les sollicitations reçues et les actions de médiation mises en œuvre afin d'évaluer la capacité de prise en charge des demandes. Cela permettrait aussi de préciser certaines informations et d'en apporter de nouvelles (espèces, types de gîte, résolution des problèmes de cohabitation). Cette démarche nécessite une certaine homogénéisation des pratiques au niveau régional, la structuration et l'animation du réseau de médiateurs étant variables d'un département à l'autre et dépendantes des moyens disponibles.

Par ailleurs, les requérants pourraient être recontactés directement par mail, en leur proposant un questionnaire afin de connaître leur ressenti vis-à-vis de la médiation et de pouvoir identifier les éventuelles sollicitations restées sans réponse ou en suspens.

~o~

Les « SOS » ne sont que les symptômes visibles des drames qui se nouent à domicile, dont l'ampleur réelle est inconnue. Au-delà des actions de médiation, souvent réalisées dans un contexte d'urgence ou de tension, il serait intéressant de chercher à agir sur les causes anthropiques, en commençant par communiquer auprès d'un public ciblé. Des mesures préventives peuvent être appliquées à l'échelle individuelle, au moins pour ce qui relève des principaux motifs de détresse identifiés (pièges divers, prédation par les chats).

Les structures membres du GCPDL et associations partenaires regroupent de nombreux adhérents à qui présenter les principaux pièges et solutions pour s'en prémunir, qui pourraient être impliqués dans une action collective/enquête participative (moyens préventifs mis en œuvre, retours d'expériences). La traque aux pièges domestiques, qu'ils concernent le chauves-souris ou la faune en général, pourrait être adaptée à un public scolaire et par l'implication des enfants, responsabiliser leurs proches.

De nombreuses initiatives d'éducation populaire à l'environnement émergent et sont complémentaires de cette démarche mais ne sont que trop rarement relatées dans la Gazette.

Kevin LHOYER

Comité d'HOmologation Chiroptères (CHOC) - Bilan de l'année 2022

Fonctionnement

Nicolas Chenaal quitte le comité suite à son départ du GMB, il sera remplacé par Thomas Girard pour l'évaluation des données à partir de 2023.

Le CHOC est désormais composé de :

- Thomas Girard (référent acoustique)
- Rémi Bouteloup (référent Mayenne)
- Julien Moquet (référent Sarthe)
- Angèle Barideau-Castets (référent Sarthe)
- Nicolas Rochard (référent Maine-et-Loire, capture et acoustique)
- Loïc Bellion (référent acoustique)
- Benjamin Mème-Lafond (référent PNA, capture)
- Pascal Bellion (référent acoustique, Loire-Atlantique, secrétaire)

Synthèse des observations transmises

20 observations ont été soumises au comité cette année, la plupart réalisées en 2022, certaines sont plus anciennes.

Ci-après se trouve la liste des observations transmises et homologuées par le CHOC au cours de l'année 2022 en Pays de la Loire. Certaines données étant soumises à confidentialité, la localité n'apparaît pas systématiquement.

Pipistrelle pygmée

- 10/08/2022 et 13/08/2022, Passay, La Chevrolière (44). Sébastien Reeber. *Acoustique*.
- 30/08/2022, Loire-Atlantique, Pascal Bellion. *Acoustique*.
- 12/05/2022, Sarthe, Pascal Bellion. *Acoustique*

Grande Noctule

- 03/10/2022, Fontevraud-l'Abbaye (49). Camille Gaudin, Thomas Rochard. *Acoustique*.
- 26/09/2022, Loire-Atlantique. Loïc Bellion. *Acoustique*

Rhinolophe euryale

- 16/09/2022, Pont-Barré (49), Camille Gaudin. *Acoustique*.

Minioptère de Schreibers

- 17/06/2014, Broc (49), Mickaël Leroy, Emilien Jomat. *Acoustique*.

Il s'agit d'une réévaluation de cette donnée qui n'avait pu être validée auparavant en l'absence d'enregistrement à disposition. Les enregistrements ont pu être récupérés en 2022, deux des quatre enregistrements transmis ont pu être attribués à cette espèce, les autres ne montrent pas d'éléments significativement parlants pour conclure quant à l'espèce enregistrée.

- 05/02/2023, Cornillé-les-Caves (49), Maxime Gincheleau & al. *A vue*.

Il s'agit de la première mention en hibernation en Maine-et-Loire. Les photos, bien que de qualité médiocre, ainsi que les éléments décrits par l'observateur montrent tous les critères d'un Minioptère de Schreibers.

Vespertilion bicolore

- 31/08/2022, Nantes (44), Amélie Ollivier, Julie Botman & al. *A vue, en main.*

Il s'agit de la première observation contemporaine à vue dans la région Pays de la Loire. L'individu récupéré affaibli a pu être relâché grâce aux soins prodigués par le Centre Vétérinaire de la Faune Sauvage et des Écosystèmes (voir Gazette n°24).



Vespertilion bicolore découvert à Nantes le 31/08/2022 ©CVSFSE-ONIRIS

Vespère de Savi

- 09/05/2021, Boussay (44), Loïc Bellion. *Acoustique.*

Il s'agit de la première observation de l'espèce pour ce département. La séquence montre des signaux FMap très longs pour une gamme de fréquence extrêmement basse, excluant une Pipistrelle de Kuhl.

- 31/05/2022, Loire-Atlantique, Loïc Bellion. *Acoustique.*

Sur cet enregistrement très long avec QFC et FMap en transit actif, le comportement d'émission acoustique et les mesures excluent toute autre espèce, y compris la Pipistrelle de Kuhl (voir note ci-après).

En conséquence des homologations, une nouvelle espèce a été validée pour la Loire-Atlantique. La Loire-Atlantique compte désormais 24 espèces sur les 25 présentes en région. La liste des espèces par département a donc été mise à jour en conséquence, les espèces en rouge étant celles qui ont fait l'objet d'une évaluation par le CHOC :

Actualités régionales

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Loire-Atlantique	Maine-et-Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	X	X	X	X	X
Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	X	X	X	X	X
Pipistrelle de Nathusius	<i>Pipistrellus nathusii</i>	X	X	X	X	X
Noctule commune	<i>Nyctalus noctula</i>	X	X	X	X	X
Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leislerii</i>	X	X	X	X	X
Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	X	X	X	X	X
Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>	X	X	X	X	X
Oreillard gris	<i>Plecotus austriacus</i>	X	X	X	X	X
Oreillard roux	<i>Plecotus auritus</i>	X	X	X	X	X
Grand Murin	<i>Myotis myotis</i>	X	X	X	X	X
Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentonii</i>	X	X	X	X	X
Murin de Natterer	<i>Myotis nattererii</i>	X	X	X	X	X
Murin de Bechstein	<i>Myotis bechsteinii</i>	X	X	X	X	X
Murin à moustaches	<i>Myotis mystacinus</i>	X	X	X	X	X
Murin à oreilles échanquées	<i>Myotis emarginatus</i>	X	X	X	X	X
Murin d'Alcathoe	<i>Myotis alcathoe</i>	X	X	X	X	X
Grand Rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	X	X	X	X	X
Petit Rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	X	X	X	X	X
Rhinolophe euryale	<i>Rhinolophus euryale</i>		X		X	X
Pipistrelle pygmée	<i>Pipistrellus pygmaeus</i>	X	X	X	X	X
Minioptère de Schreibers	<i>Miniopterus schreibersii</i>	X	X			X
Grande Noctule	<i>Nyctalus lasiopterus</i>	X	X		X	
Sérotine bicolore	<i>Vespertilio murinus</i>	X				X
Sérotine de Nilsson	<i>Eptesicus nilssonii</i>	X				X
Vespère de Savi	<i>Hypsugo savii</i>	X			X	
Nombre d'espèces		24	22	19	22	23

Les photos et sons pour les données soumises à évaluation peuvent être envoyés à l'adresse suivante : choc.pdl@gmail.com

L'homologation des données reflète l'état actuel des connaissances et est susceptible de changer en fonction de l'évolution de celles-ci.

Pascal BELLION, pour le CHOC

Critères d'identification acoustique du Vespère de Savi

Le Vespère de Savi (*Hypsugo savii*) est d'affinité méridionale mais l'espèce a un comportement erratique et elle est susceptible d'être contactée hors des zones où les populations sont installées. La Pipistrelle de Kuhl est en recouvrement fréquentiel important avec cette espèce dans l'ouest, cette dernière ayant une forte plasticité acoustique et descendant régulièrement sur la gamme fréquentielle du Vespère. L'identification est donc délicate en acoustique dans notre région, elle nécessite de bien s'attarder sur l'ensemble des critères de détermination.

Ainsi l'espèce a été notée pour la première fois de manière certaine en Pays de la Loire en Sarthe en 2021 (le 2 juin et le 19 octobre) et en Loire Atlantique le 31 mai 2022. Nous proposons ici de faire un rappel des quelques critères ayant permis d'aboutir à une identification de l'espèce suite, notamment, à des comparaisons avec des enregistrements de Vespère de Savi réalisés en Lozère et des échanges avec Michel Barataud.

Les données de Sarthe montrent un comportement typique pour l'espèce, celle-ci pratiquant l'émission de quasi-fréquences constantes (QFC) à récurrence soutenue et passant sans transition vers des fréquences modulées aplanies (FMap) tout en maintenant sa fréquence terminale (FT) sur des valeurs stables. Celles-ci sont comprises entre 31 et 33 kHz la plupart du temps. On note également une dominante de signaux longs très souvent supérieurs à 10 ms et atteignant 17 ms en QFC, là où cette pratique reste anecdotique pour la Pipistrelle de Kuhl et jamais sur des durées longues, tout du moins pour les émissions sonar (le cas particulier des émissions de type sonar/sociales chez la Pipistrelle de Kuhl peut conduire à la présence de signaux longs au sein de séquences caractéristiques). Les nombreuses QFC émises sur les séquences sarthoises ont des valeurs de fréquence maximum d'énergie (FME) comprises entre 31.5 et 33 kHz, ce qui exclut encore une fois la Pipistrelle de Kuhl dont la FME est plus élevée du fait qu'elle n'émet que rarement des signaux à faible largeur de bande (LB).

La longue séquence obtenue en Loire Atlantique en 2022 présente les mêmes caractéristiques que celles obtenues en Sarthe mais est plus basse en fréquence, avec un recouvrement fréquentiel partiel avec la Sérotine de Nilsson. Les FT oscillent entre 29 et 33 kHz sur l'ensemble de cette longue séquence de 18 secondes. Elle présente toutes les caractéristiques d'un individu en transit actif. Les FME varient de 30.5 à 32 kHz.

La Pipistrelle de Kuhl émet souvent des signaux avec des « bavures » marquées sur la fin du signal QFC ou FMap, ce qui est plus rare chez le Vespère dont les signaux sont plus « propres ».

En résumé, les conditions suivantes doivent être réunies pour pouvoir aboutir de manière fiable à l'identification acoustique d'un Vespère de Savi en Pays de la Loire :

- Séquences longues avec présence de QFC pour apprécier l'ensemble des critères,
- Comportement d'espèce QFC : émet majoritairement des signaux QFC (QFC à récurrence élevée, pas de transition progressive de QFC à FMap),
- Maintien de la FT à des valeurs stables entre QFC et FMap, peu de modulation. Ce comportement est d'ailleurs comparable à une autre espèce proche phylogénétiquement à l'identification délicate : Le Vespertilion bicolore,
- Signaux longs dominants que ce soit en QFC ou en FMap (supérieurs à 10 ms), hors contexte sonar/social et sur des durées d'enregistrement longues,
- Valeur de FME pour les QFC et FMap majoritairement comprise entre 30 et 33 khz,
- Peu de « bavures » sur les signaux.

Loïc BELLION & Pascal BELLION

Noctules communes en hibernation dans un Pont-Cadre

La Noctule commune passe largement inaperçu en hiver dans notre région, il est actuellement impossible d'estimer la population hivernante en Pays de la Loire.

Ses mœurs principalement arboricoles, y compris en hiver, en font une espèce très difficile à repérer à cette saison. Les découvertes sont généralement fortuites dans les arbres, le plus souvent lors de l'élagage ou l'abattage d'arbres.

Elle est parfois découverte en milieu souterrain, mais il ne s'agit alors que de quelques individus en entrée de cavité.

Deux sites font exception dans la région et sont régulièrement utilisés en hiver avec des effectifs assez importants. L'un est un ensemble de gîtes artificiels dans des arbres près de Cholet (occupés durant l'hiver 2022-2023), l'autre est le site qui nous intéresse, un pont-cadre à Montaigu en Vendée, inscrit dans la ZNIEFF 520616283 « ZONES À CHIROPTÈRES DU BOURG DE MONTAIGU ».

Le pont concerné est en béton, d'une hauteur d'environ 5 mètres pour une longueur d'environ 20 mètres. Les gîtes occupés sont les joints de dilatation de part et d'autre de l'ouvrage. Ces derniers semblent être d'une profondeur d'environ 25-30cm pour un espacement d'environ 3 à 4cm. Ce n'est pas le seul ouvrage de ce type qui est utilisé par l'espèce dans la région, un pont aux caractéristiques assez similaires est utilisé à Nantes par une colonie de reproduction. Ce pont est d'ailleurs aussi utilisé par des sérotines communes. Ce dernier n'a cependant pas pu être vérifié en hiver, les cavités étant impossibles à observer (loin au-dessus de la rivière, nécessitant un bateau).

Avec l'aide de Willy Maillard qui a découvert ce site d'hibernation, nous avons réalisé un comptage de la colonie le 24 janvier 2023. La difficulté sur cet ouvrage, c'est la hauteur du pont qui oblige à observer à longue distance, ce qui rend difficile le comptage des individus et l'identification des espèces. Il vaut mieux être deux pour réaliser le comptage, une personne doit éclairer avec une lampe puissante la cavité et l'autre observe à la longue-vue pour compter. Des jumelles ne suffisent pas en raison de la distance. De plus, le comptage a été réalisé de nuit, ce qui facilite la visibilité, avec un éclairage fort en journée, il est beaucoup plus difficile d'identifier les individus. Beaucoup d'individus se cachent les uns derrière les autres, et une des berges du pont n'est pas accessible, les joints de dilatation à l'autre bout du pont ne sont donc pas visibles. Le comptage est donc largement sous-estimé. Nous avons néanmoins compté 80 individus. L'opération sera désormais renouvelée tous les hivers.



Ouvrage abritant les Noctules communes en hiver (© Pascal Bellion)



Noctules communes observées en janvier 2023 dans l'ouvrage (© Pascal Bellion)

Le pont de Montaigu est connu de longue date, d'abord pour avoir été occupé par une colonie de sérotines communes à la fin des années 1990, début des années 2000, puis pour avoir été occupé par les noctules communes en été comme en hiver, au moins depuis 2007. Plusieurs vérifications ont été faites ces dernières années en été, mais la colonie n'y était pas présente. Les quelques comptages en hiver ont montré des effectifs variables, de 70 à plus de 140 à la fin des années 2000. Il y a eu une longue période sans comptage dans les années 2010, avec un seul comptage en 2017 dénombant seulement 20 individus.

La littérature étrangère montre que les ouvrages d'art sont régulièrement utilisés en hiver par l'espèce en Europe centrale et de l'Est. Ainsi un ouvrage situé en Allemagne accueille depuis très longtemps des effectifs très importants en hibernation, jusqu'à 18000 individus^{1,2}. Un autre ouvrage à Plovdiv en Bulgarie a accueilli jusqu'à 1000 individus³. Il est intéressant de noter que les caractéristiques de cet ouvrage, les mesures des anfractuosités en particulier, sont proches de celles constatées sur le pont de Montaigu. L'espacement au niveau du joint de dilatation est de 3 à 4 cm, pour une profondeur de 25cm.

Ce type d'ouvrage est souvent délaissé par les chiroptérologues car ils sont difficiles à prospecter et ne paraissent pas forcément favorables de prime abord. Des recherches plus poussées sont envisagées sur les ponts de la région, avis aux amateurs.

Pascal BELLION

- 1- Kugelschafter K. (1994). *Ökologische Untersuchungen an einer Winterschlafgesellschaft des Großen Abendseglers (Nyctalus noctula) in der Levensauer Hochbrücke bei Kiel.*
- 2- Kugelschafter K. (2015). *Fledermauswinterquartier Alte Levensauer Hochbrücke Populationsökologische Untersuchungen 2011-2014.*
- 3- Tilova E. & al. (2008). *Discovery of a big hibernacula of Noctule bats, Nyctalus noctula (Schreber, 1774) (Chiroptera: Vespertilionidae) in the town of Plovdiv, Bulgaria.*

Présentation de Marie Le Lay, nouvelle administratrice au sein du GCPDL

Originaire du Finistère, je suis arrivée en Loire-Atlantique à l'occasion de mon deuxième contrat au Groupe Mammalogique Breton (GMB) en 2020. Depuis 2021, je suis salariée en CDI dans cette même association.

Après des études agricole (Bac STAV) dans le Finistère, je suis partie sur Rennes pour réaliser une licence de biologie et un master Patrimoine Naturel et Biodiversité. Au sein de ce cursus, j'ai réalisé plusieurs stages sur les mammifères : dans l'Hérault sur le Mouflon Corse avec l'ONCFS mais également au Centre Départemental du Bas-Rhin sur l'amélioration de la traversée des ouvrages d'arts autoroutier pour les micromammifères (Grand Hamster). J'ai découvert les chauves-souris grâce au GMB, en tant que bénévole depuis le lycée. Mes débuts en Pays de Loire se sont faits à la LPO Vendée à l'occasion d'un service civique sur les chauves-souris. Cette expérience m'a notamment permis de découvrir le programme Paysan de Nature mais aussi de partir en expédition en Guyane sur les chiroptères.

Aujourd'hui, je m'implique dans le conseil d'administration du GCPDL en tant que représentante du GMB, prenant le relai de Nicolas Chenaal, parti pour de nouvelles aventures paysannes.



(© Edward Filliette)



Bilan des suivis estivaux 2022 en Loire-Atlantique

L'été 2022 a permis de dénombrer 2564 chauves-souris dans 40 gîtes différents. L'augmentation du nombre de grands rhinolophes comptabilisés est principalement liée à la découverte de colonies et à un suivi de toutes les colonies connues. L'augmentation de l'effectif de murins à oreilles échancrées est liée au comptage d'une colonie qui n'avait pas pu être réalisé en 2021 et où 615 individus ont été dénombrés. L'espèce n'était pas présente sur le deuxième plus gros site du département, peut-être dû aux températures élevées lors de la période de l'été 2022.

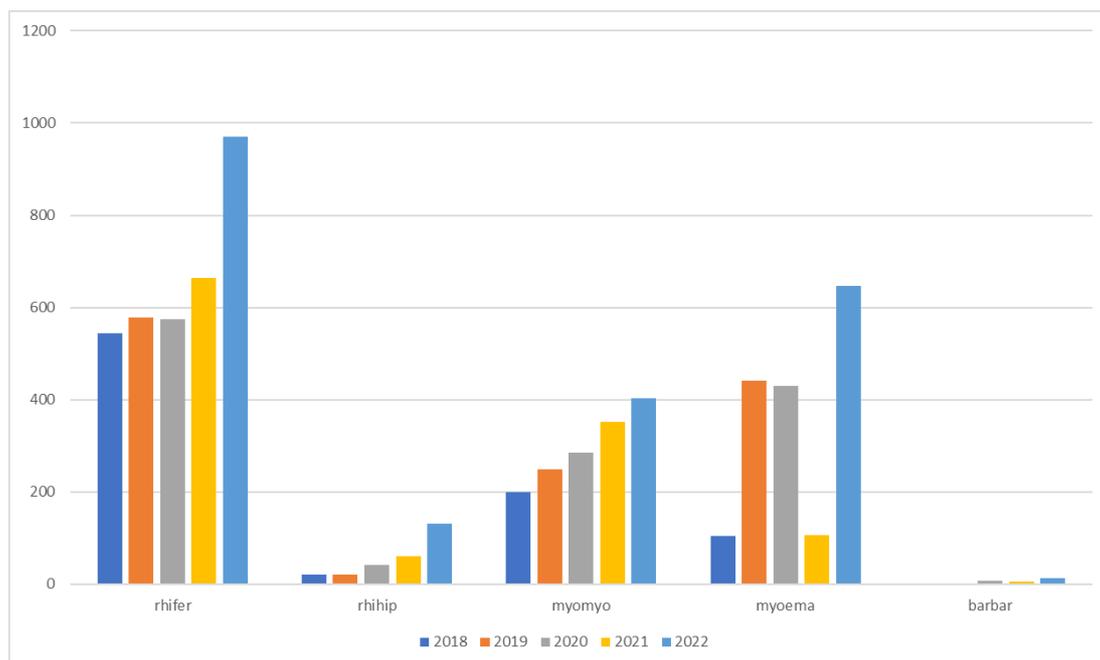


Figure 1 : Nombre d'individus des espèces en Annexe 2 de la DHFF comptabilisés lors des comptages estivaux en Loire-Atlantique ces cinq dernières années

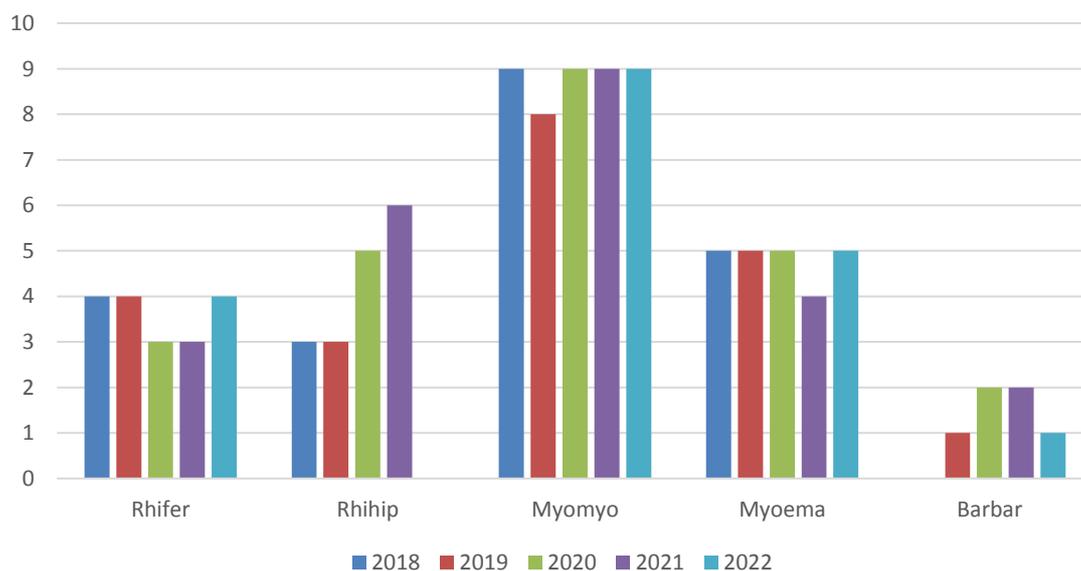


Figure 2 : Nombre de sites suivis annuellement pour les espèces en Annexe 2 de la DHFF lors des comptages estivaux en Loire-Atlantique ces cinq dernières années

Actualités départementales

Plusieurs colonies ont été découvertes ou redécouvertes après plusieurs années sans suivis. C'est le cas d'une colonie de Grand murin où 3 à 4 individus avec des jeunes avaient été vus en 2012 et 2017, il y avait environ 25 individus avec les jeunes à la fin du mois de juin 2022. Pour cette même espèce, un nouveau site a été découvert avec 14 individus à la mi-juin. A noter aussi, la découverte de deux colonies de 120 et 63 pipistrelles communes.



Colonie de Grand-murin dans une église (©Philippe Defernez)

Concernant la Noctule commune, 2022 a été une très bonne année avec le comptage de 401 individus. Cette augmentation est liée à la découverte de nouveaux sites et non à une augmentation des effectifs sur les colonies. Une baisse d'effectif a d'ailleurs été constatée sur plusieurs d'entre elles.

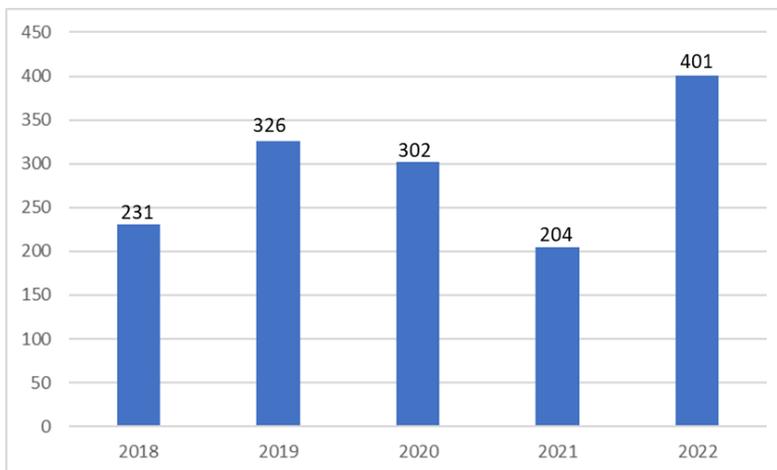


Figure 3: Nombre d'individus de Noctule commune comptabilisés lors des comptages estivaux en Loire-Atlantique ces cinq dernières années

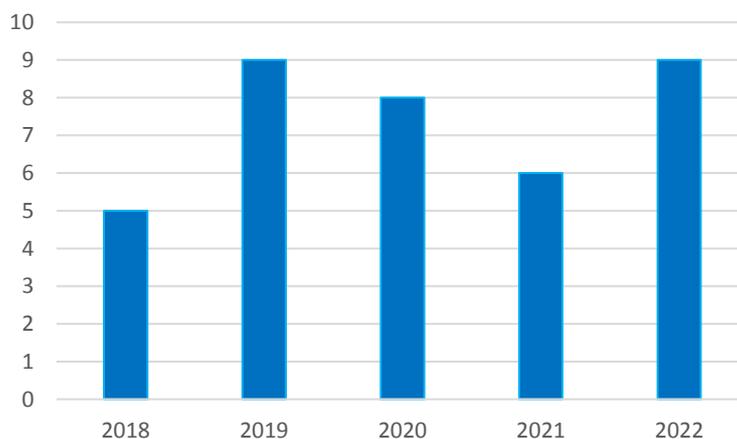


Figure 4 : Nombre de sites suivis et abritant des noctules communes ces cinq dernières années

Tout ce travail ne pourrait pas être réalisé sans l'aide des bénévoles du Groupe Chiroptères 44, un grand merci aux 39 personnes ayant participé à ces suivis !

Clovis GAUDICHON & Marie LE LAY

Retour sur les comptages hivernaux 2023 en Loire-Atlantique

L'hiver 2023 nous a permis de dénombrer 1 714 chauves-souris réparties sur 60 sites. Cet effectif total est notamment composé de 530 grands rhinolophes, 172 grands murins et 524 murins à moustaches. Ces chiffres forment le record du nombre total de chauves-souris comptabilisées en hiver dans le département, le deuxième datant de 2016 qui reste la plus importante avec 1 543 chiroptères comptés sur 47 sites. Les plus gros sites d'hibernation sont suivis tous les ans.

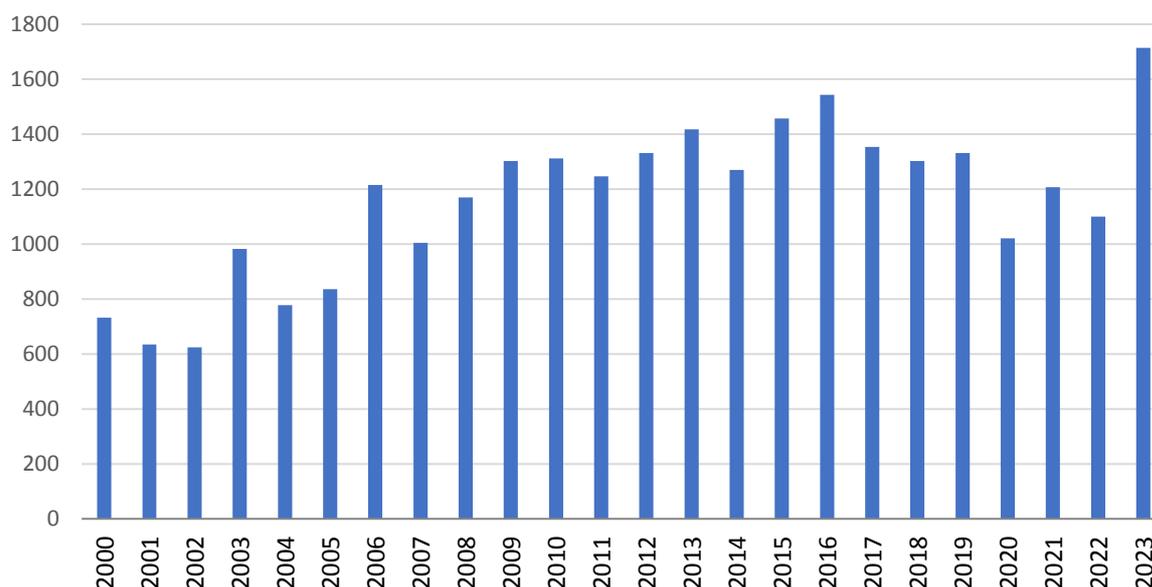


Figure 1: Nombre d'individus relevés lors des comptages hivernaux en Loire-Atlantique depuis l'année 2000.

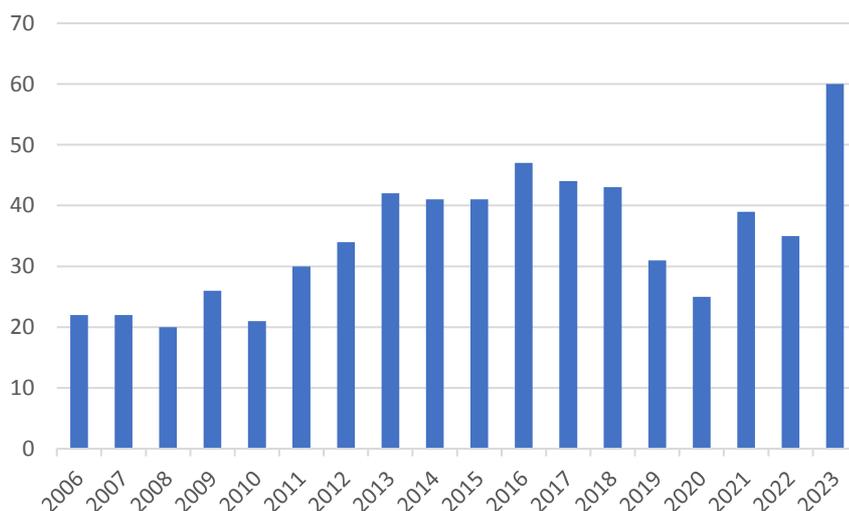


Figure 2: Nombre de sites suivis lors des comptages hivernaux en Loire-Atlantique depuis l'année 2006.

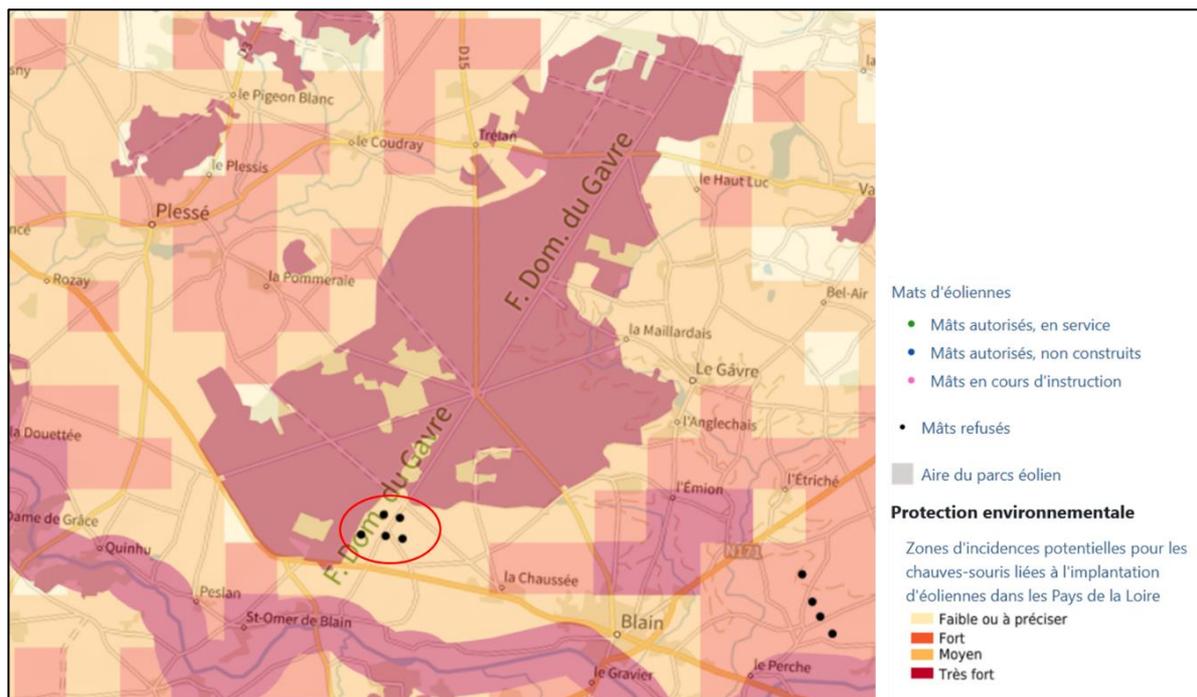
Clovis GAUDICHON & Marie LE LAY



Petits rhinolophes en hibernation (© Vanessa Lelant)

Un projet éolien refusé par la Préfecture de Loire-Atlantique pour des enjeux biodiversité

Une bonne nouvelle concernant la prise en compte des enjeux faunistiques lors des projets d'implantation d'éoliennes ! Le projet de parc éolien de la Chèvrerie, situé sur la commune de Blain, en bordure directe de la Forêt du Gâvre, a été refusé par la Préfecture de la Loire-Atlantique le 8 août dernier. Les arguments portent principalement sur des enjeux ornithologiques mais aussi chiroptérologiques. Ainsi, concernant les chauves-souris, non seulement le massif du Gâvre constitue un réservoir de biodiversité à l'échelle régionale, mais en plus, pour certaines des 15 espèces recensées, les niveaux d'enjeux et d'impacts directs sont jugés « forts à modérés » d'après la carte d'alerte éolien pour les enjeux chauves-souris. De plus, une des éoliennes se situe à 90 mètres de la lisière boisée tandis que trois autres d'entre elles sont à moins de 80 mètres de la canopée des haies arbustives surplombées.



Carte d'alerte éolien en PDL, zoomée sur le site d'implantation de Blain

Clovis GAUDICHON

Retour sur la journée de formation à l'identification des chauves-souris en hibernation en Anjou

Le samedi 21 janvier, un petit groupe muni de lampes torches, de grandes cannes, de carnets et d'instruments un peu bizarroïdes se sont rassemblés dans une salle commune du Jardin des Plantes de Saumur...Mais pour quelle raison, me direz-vous ?

Pour pouvoir apprendre à identifier les chauves-souris en hibernation, pardi !

19 membres du Groupe Jeune de la LPO Anjou, venant des quatre coins du département, ont passé la journée à découvrir les chauves-souris, tout en participant à leur recensement dans différentes cavités souterraines du secteur.

Après un accueil convivial, une bonne heure a été dédiée à la reconnaissance des différentes espèces, un rappel sur la biologie des Chiroptères, mais également aux consignes de sécurité dans les caves ainsi qu'à la fameuse méthode d'orientation utilisée en Anjou, autrement appelée « méthode des petits papiers ». Cette technique permet en effet de pouvoir explorer les cavités dans leurs moindres recoins, en évitant les doubles comptages, mais également de retrouver la sortie très facilement !



Les différentes équipes, au nombre de 4, ont ensuite été se répartir dans différents secteurs préalablement identifiés, afin de mettre en pratique leurs connaissances. L'idée étant aussi de réaliser le comptage de cavités soit peu connues, soit peu comptabilisées par manque de temps et de moyens humains : autant joindre l'utile à l'agréable !

Une petite pause bien méritée à l'église de Parnay, où nous avons pu déjeuner à l'extérieur, sous un soleil très plaisant malgré les températures bien fraîches de la journée, et c'est reparti !

Les équipes sont allées sur un site de la commune de Cunault, appartenant à un propriétaire d'une cavité Natura 2000, pour se diviser en 3 équipes. Objectif : parcourir un maximum de distance dans la cave, afin de mieux cerner son étendue et les effectifs de chauves-souris à l'intérieur. Bilan : après presque 3h de prospection, il s'avère que cette cave est absolument immense, et nécessiterait des inventaires probablement sur plusieurs jours, à plusieurs équipes ! 92 chauves-souris ont été observées à cette occasion, ce qui reste un effectif relativement faible, mais certains secteurs nous ont semblé bien plus favorables que d'autres. A creuser pour une prochaine fois !

Au total, ce sont plus de 150 chauves-souris qui auront été comptabilisées durant cette journée, et l'ensemble des participants étaient ravis d'en savoir désormais un peu plus sur ces petites bêtes ailées, bien cachées en cette saison.

Les plus aguerris ont pu améliorer leurs connaissances lors des deux weekends de comptages concertés organisés par le GCPDL et la LPO Anjou, et viennent désormais grossir le rang des bénévoles chiros du département !

Actualités départementales

Un grand merci à toutes les personnes ayant participé à cette journée, et notamment aux encadrants d'équipe, qui avaient la lourde tâche de gérer tout ce petit monde dans un temps imparti parfois un peu juste ! Avec quelques ajustements, nous espérons pouvoir réitérer cet évènement l'année prochaine, pour de nouvelles découvertes.

Camille GAUDIN, pour le « Groupe Jeunes » de la LPO Anjou

Participants :

BAUDOIN M-O., CARPENTIER R., DEVAUX M., DUGRAVOT N., DULAC F., FAUCONNIER V., GANGLOFF E., GAUDIN C., GENUY A., GINCHELEAU M., GROMAIRE A., JAMET L., MARTIN A., MARTIN J., ROBIN A., SONDERECKER E., TUSSEAU T., XX A., XX P.



Photo de l'équipe (© Remi Carpentier)

Récit de la découverte d'un Minioptère de Schreibers lors des prospections hivernales en Anjou

C'est lors d'une banale prospection hivernale dans le Baugeois, sur la commune de Cornillé-les-Caves, que notre groupe rencontre un individu pour le moins étrange. Au premier abord, cet individu ne ressemble à rien de connu, nous pensons tout de même à un Murin, mais aucun nom d'espèce ne nous vient en tête... Oreilles trop courtes pour un Murin de Natterer, peau trop claire pour un murin à moustaches... Le Murin de Daubenton est le meilleur candidat, mais quelque chose cloche, c'est une espèce que nous connaissons bien et ça y ressemble peu.

Nous essayons de prendre quelques photos avec nos téléphones, mais l'individu est très remuant et il se cache derrière deux Murins à oreilles échancrées qui lui tiennent compagnie. On ne voit pas grand-chose.

Actualités départementales

Quelques jours passent, les photos ainsi qu'une description terrain de notre observation arrivent dans les mains de nos experts du CHOC ! Les premiers avis tombent : en effet, cela se rapproche d'un Murin de Daubenton mais certains évoquent un possible... Minioptère de Schreibers :

- Taille légèrement supérieure à celle des petits Murins (Daubenton, moustache), ce qui était le cas, car il était de taille supérieure aux MOE proches de lui.
- Oreilles courtes avec tragus courts et arrondis.
- Pelage dorsal gris-brun (d'un beau gris pur pour notre individu) tandis qu'il est plus clair sur le ventre.
- Museau court et front nettement bombé
- Museau rosé

Ces critères concordent avec la photo et l'observation terrain. Rapidement, ils sont plusieurs à penser à cette espèce. Cela sera par la suite officiellement validée par le CHOC !

10 jours plus tard, une tentative de recherche de l'individu est lancée afin de réaliser une meilleure observation et de faire une confirmation terrain. La fissure où il se situait est retrouvée, ses deux compagnons sont bien là, mais plus de Minioptère ! La totalité de la cave est fouillée mais aucune trace de lui... Dommage.

Le Minioptère de Schreibers est une espèce connue pour avoir une période d'hibernation courte (décembre à février-mars) et pour rester plus au moins active durant la période hivernale. Lors de notre premier passage, l'individu a rapidement montré des signes d'activité lorsque nous sommes restés quelques minutes à proximité de lui pour tenter une identification. Couplé à des débuts de nuits plus tempérés début février, cela a pu favoriser son déplacement.



© Maxime Gincheleau

Historique des observations de l'espèce en Anjou et dans la région Pays-de-la-Loire

A l'échelle des Pays-de-la-Loire, les premières données viennent de la Mayenne, qui a abritée l'espèce il y a plusieurs décennies. En effet, l'analyse de sédiments venant de la Grotte Rochefort, récoltés dans les années 90, a permis de trouver une mandibule, un crâne, ainsi que trois radius appartenant à l'espèce *Miniopterus Schreibersii* (NOEL F., CHAUT J-J., HINGUANT S., 2008). Ces ossements remontent à moins de 50 ans.

Ensuite, l'espèce a été vue dans la Sarthe en hibernation à trois reprises dans les années 90 sur la commune de Luché-Pringé (1983, 1986, 1998). Un individu sera observé en Loire-Atlantique dans une cavité souterraine à Pontchâteau de 2001 à 2015 (MONFORT D., 2002 ; BELLION P., 2020). En Vendée, deux individus ont été capturés à la sortie de la cavité de Pissotte, en 2007 ; et une donnée acoustique a été validée en 2021 dans le sud de la Vendée.

Dans le département du Maine-et-Loire, la présence du Minioptère de Schreibers est avérée depuis 2014 (ROCHARD N., 2014). L'espèce est connue de deux sites : une ancienne cavité d'extraction de tuffeau sur la commune de Broc (une donnée acoustique récoltée en juin 2014 à l'entrée de la cavité) ; ainsi qu'une ancienne mine de fer proche d'Angers, dans laquelle a été découvert un individu lors d'une capture au filet, sa présence a ensuite été avérée lors de passages automnaux ou printaniers (2014 ; 2015 ; 2016 ; 2017 ; 2021 ; 2022 ; 2023)

L'originalité de l'observation réside dans sa période, en effet le Minioptère de Schreibers n'a jamais été observé en période d'hibernation dans le Maine-et-Loire

Un visiteur du Sud

En France, l'espèce est limitée à la région méditerranéenne, bien qu'elle soit régulièrement contactée proche de notre région. Espèce cavernicole, elle est étroitement associée aux régions karstiques jusqu'à 1000 m. En hiver comme en été, elle gîte dans des grandes grottes naturelles, des mines, parfois des caves ou des tunnels. Elle est très rarement dans les bâtiments.

Particulièrement grégaire, elle peut localement se regrouper en grandes colonies (jusqu'à plusieurs milliers d'individus en France). Ces effectifs importants l'obligent à occuper des cavités très spacieuses et hautes de plafond.

Maxime GINCHELEAU

Bibliographie :

Noel F., Chaut J-J., Hinguant S., 2008. 1100 ans d'histoire des chiroptères dans la Grotte Rochefort (Mayenne, France).

*Monfort D., 2002. Première mention du Minioptère de Schreibers *Miniopterus Schreibersii* (Kuhl, 1817) en Loire-Atlantique. Bull. Soc. Sc. Nat. De l'ouest de la France, nouvelle série, 24 (1) : 10-11.*

Bellion P., 2020. Actualités en Pays-de-la-Loire. La Gazette des Chiros n°20 : 15-16.

GOYAUD C., SUDRAUD J., PAILLAT J-P date. Vingt-six ans de suivi des cavités de Saint-Michel-le-Cloucq et de Pissotte (Vendée).

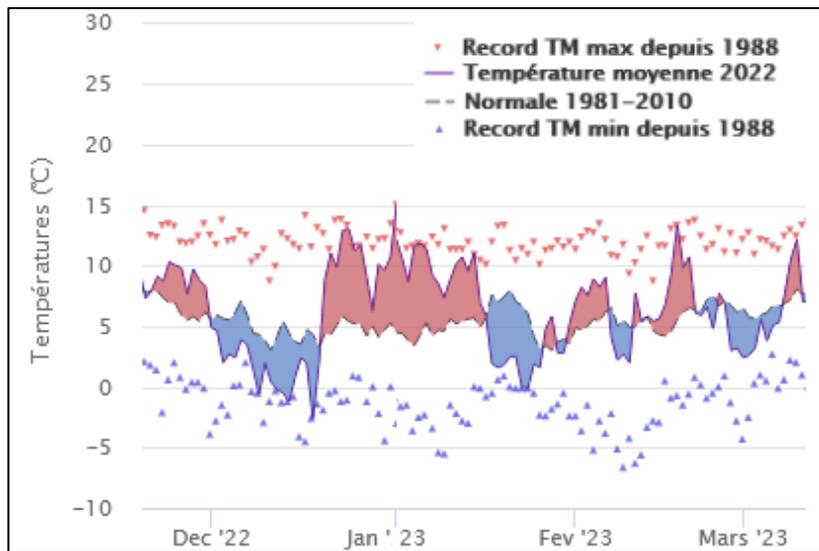
ROCHARD N., 2014. Le Minioptère de Schreibers enfin en Anjou. La Gazette des Chiros n°13 : 34-35.

L'hiver 2022-2023 en Mayenne

Grâce à la mobilisation des bénévoles du département, les prospections hivernales sont allées de bon train en Mayenne : 543 individus observés dans 79 sites. Au terme de cette nouvelle saison, l'heure est au bilan !

Un hiver doux avec des températures records

L'hiver a été globalement plus chaud que la normale dans le département, particulièrement début janvier avec 1,1°C au-dessus des moyennes sur le mois :



Evolution des températures durant l'hiver 2022-2023 au sud de Laval et Murin à moustaches en hibernation
(Source : infoclimat.fr)

Les records de chaleur ont été atteints, voire battus, comme au 1^{er} janvier avec un pic mesuré à 16,7°C. Ces périodes de redoux ont provoqué des réveils en hibernation, amenant à l'observation d'individus réveillés et de traces d'activité récentes dans les gîtes (guano et restes de coléoptères).

À l'inverse, les quelques périodes de gel ont permis l'observation d'espèces moins frileuses aux entrées des sites comme les pipistrelles, la Barbastelle d'Europe, le Murin à moustaches (voir le tableau des espèces).

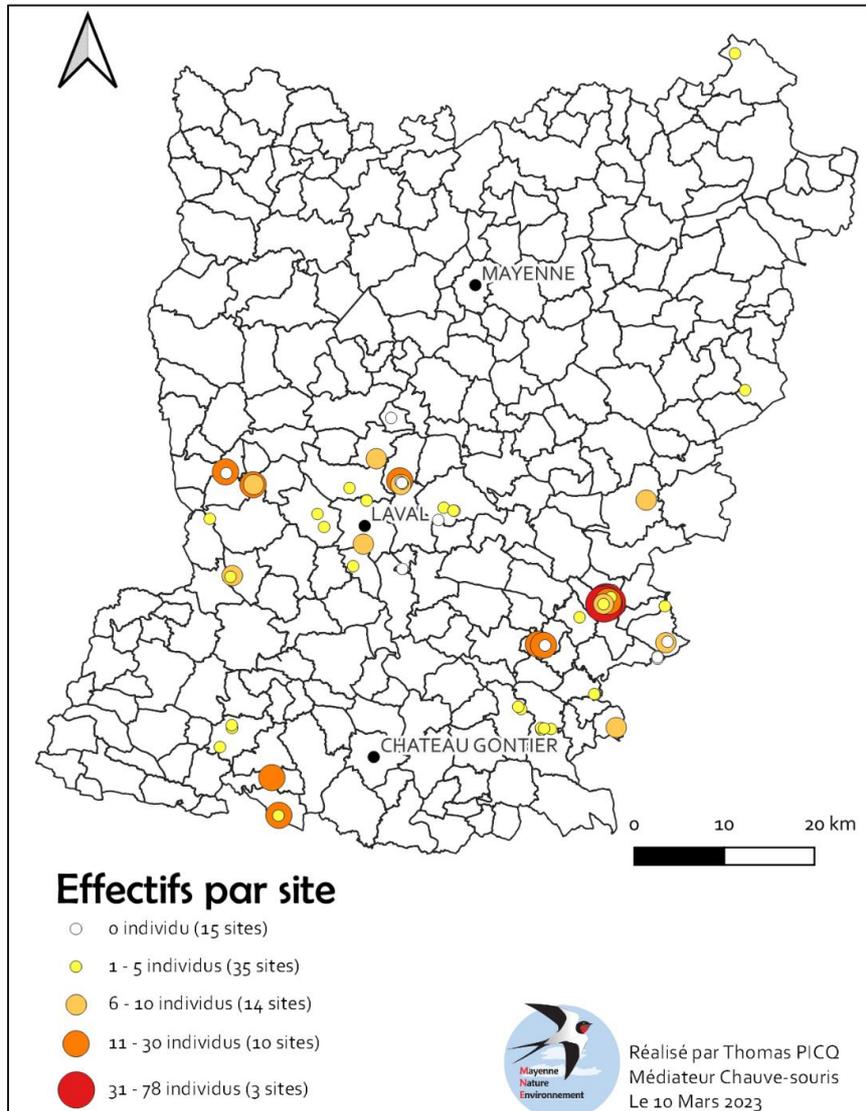
Une grande diversité de sites de faible ampleur

Cet hiver, 79 sites, répartis sur 30 communes, ont été prospectés. Une quinzaine de sites historiques ou nouveaux ont été explorés dans le but d'accroître la connaissance sur le territoire.

Une part importante des sites sont des cavités naturelles de taille réduite. Hormis le site des grottes de Saulges, un des plus importants de la Mayenne, les autres développements sont inférieurs à 10 mètres et ne permettent pas d'accueillir de gros effectifs de chauves-souris. Éléments particulièrement présents dans le paysage mayennais, les fours à chaux représentent une part importante des sites d'hibernation connus. De même, ils hébergent principalement des espèces fissuricoles, en effectifs réduits, et dont le comptage exhaustif est difficile.

En lien avec la forte proportion de grottes naturelles, ces sites se répartissent quasi-exclusivement dans la moitié sud du département, où la géologie explique la présence de cavités. Cela se vérifie particulièrement pour les secteurs autour de Laval et dans la vallée de l'Erve au sud-est :

Actualités départementales



Type de gîte	
Grotte naturelle	28
Four à chaux	18
Bâti abandonné	16
Cave	15
Tunnel	2

Sites	
Sites prospectés	80
Sites vides	15
Sites non accessibles	1
Communes	31
Par observateurs	
Antoine Le Floch	6
ASD53	3
Claire Chatagnon	3
David Madiot	1
Erwann Blottière	1
Journée à Saulges	11
VSC Chiro	55

Carte et informations sur les sites prospectés

Les connaissances sur la moitié nord du département manquent toujours. La recherche, entreprise cette année, de nouveaux sites, sera à approfondir en ce sens l'hiver prochain.

Espèces et effectifs observés

Les prospections de cet hiver ont permis de dénombrer 543 individus appartenant à 11 espèces déterminées et 4 groupes indéterminés différents.

Une nouvelle fois, le site des grottes de Saulges (site Natura 2000 de la vallée de l'Erve) concentre à lui seul près de la moitié des effectifs (260 individus). Il s'agit d'une des meilleures années pour ce site Natura 2000, puisque le maximum connu était de 286 individus comptés en 2008. Le comptage de l'hiver 2022-2023 sur ces grottes explique aussi l'effectif important atteint sur la Mayenne. Les autres sites comptabilisés, de moindre ampleur, ont en moyenne 5 individus maximum.

Les données des précédentes années d'inventaires ont été indiquées dans le tableau suivant à titre indicatif, le nombre de sites prospectés étant plus important cette année.

Actualités départementales

Année	2023	2019	2018
Nombre de sites	79	42	63
Espèces déterminées			
Petit Rhinolophe	110	51	52
Murin à moustaches	108	47	48
Grand Rhinolophe	106	50	94
Murin de Natterer	48	14	30
Murin de Daubenton	42	35	33
Grand Murin	24	4	5
Murin à oreilles échanquées	23	13	11
Murin de Bechstein	18	6	14
Barbastelle d'Europe	10	2	0
Oreillard roux	2	1	0
Sérotine commune	1	0	1
Groupes indéterminés			
Murin indéterminé	21	5	5
Pipistrelle indéterminée	21	3	7
Oreillard indéterminé	1	0	4
Chauve-souris indéterminée	8	3	2
Individus au total	543	234	306



Espèces comptées sur les 3 dernières années d'inventaire, Murin de Natterer qui pointe le bout de son museau et Murin à moustaches mélanique

Conclusion

Les effectifs sont toujours restreints sur le territoire et permettent difficilement de montrer des tendances sur les populations en hibernation (Marchadour, 2016). En l'absence de plusieurs grands sites avec des effectifs importants, la Mayenne se caractérise par une myriade de petits sites dont l'inventaire reste fastidieux. Ce travail permet, toutefois, de maintenir un contact avec les propriétaires, de les sensibiliser à l'écologie des chauves-souris et de protéger les sites durant l'une des périodes les plus critiques de leur cycle annuel.

Un grand merci à tous les observateurs :

Sterenn Blineau, Erwann Blottière, Pascal Bonic, Rémi Bouteloup, Delphine Bury, Michel Caigneux, Claire Chatagnon, Marthe Chrétien, Noémie Coquereau, Théo Coursol, Daniel Demimuid, Valérian Digoy, Anna Fresné, Martine et Denis Haye, Antoine Kuriata, Antoine Le Floch, Lucas Letessier, Mathilde Lorant, David Madiot, Perrine Pigeon, David Quinton, Nolwenn Viveret.

Thomas PICQ

Bibliographie :

Coquereau N. (2018). Comptes hivernaux en Mayenne. La Gazette des chiros n°18 p.20, Groupe Chiroptères des Pays de la Loire, Angers.

Marchadour B. (2016). Chauves-souris en hibernation dans les Pays de la Loire. Tendances d'évolution des populations régionales. Coordination régionale LPO Pays de la Loire, Groupe Chiroptères des Pays de la Loire, Angers, 27 p.

Retour sur les actions estivales 2022 en Sarthe en quelques chiffres et mots !

En 2022, le CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir, en collaboration avec le CEN des Pays de la Loire et la LPO Sarthe, et grâce aux soutiens financiers du Département de la Sarthe et de la DREAL des Pays de la Loire, notamment, a pu travailler sur 3 axes d'études et de préservation des chauves-souris :

- Axe 1 : Suivi scientifique des sites de mise bas ;
- Axe 2 : Médiation faune sauvage et sensibilisation du public ;
- Axe 3 : Amélioration des connaissances sur le territoire.

Le suivi scientifique des colonies de reproduction en Sarthe en quelques chiffres :

- 40 sites ;
- 37 communes ;
- 7 349 femelles comptées dont 52 % de Murin à oreilles échanquées, 27 % de Grand Murin et 12 % de Grand rhinolophe ;
- 9 espèces observées.

Les actions de médiation et de sensibilisation sont nombreuses et variées. Elles permettent de répondre aux sollicitations des communes et particuliers, mais également de former les bénévoles à l'observation et la préservation des chauves-souris.

En 2022, comme chaque année, le nombre de sollicitations (66) est conséquent et mobilise salariés et bénévoles. Une dizaine de sollicitations ont demandé un déplacement pour une intervention sur site. Les SOS se concentrent principalement en période estivale, période de mise bas et d'élevage des jeunes chez les chauves-souris. Ils peuvent être classés en 5 catégories : Individus en détresse (adulte blessé par un chat, jeune tombé du gîte, etc.) (42 % des sollicitations) ; Demande d'informations pour la préservation des chauves-souris (aménagements, gîtes artificiels, etc.) (8 % des sollicitations) ; Dérangements occasionnés par la présence d'une colonie (guano, odeurs, bruits, etc.) (36 % des sollicitations) ; Phobie (6 % des sollicitations) ; Autres (ex. demande d'identification sur photo) (8 % des sollicitations).

Un formulaire en ligne sur le site du Groupe Chiroptères des Pays de La Loire a été mis en place pour que les personnes concernées par un SOS puissent directement contacter par mail le « référent SOS Chiro » du CPIE, en indiquant le problème rencontré et leurs coordonnées. Les réponses se font par mails ou téléphone en premier lieu. Certaines sollicitations nécessitent une intervention sur site et donc des déplacements. Elle permet de mieux appréhender les difficultés rencontrées par les propriétaires, de comprendre l'utilisation du site par les chauves-souris et par conséquent, d'adapter le processus de médiation au cas par cas. Les individus blessés sont rapatriés vers un centre de soin habilité à la prise en charge d'espèces protégées (Le Refuge de l'Arche à Château-Gontier 53, Sauve qui plume à Chanceaux sur Choisille 37 ou l'Ecole Nationale Vétérinaire de Nantes 44). Dans de nombreux cas, il s'agit de jeunes désorientés après avoir chuté de la colonie, ou bien des individus affaiblis (potentiellement suite aux fortes chaleurs estivales).

Des difficultés de couverture du territoire par le réseau bénévole se sont faites ressentir, avec peu de mobilisation des bénévoles pour répondre à toutes les sollicitations (peu de relais effectifs) ; forçant le CPIE à les assurer en interne.

Le Cycle Vigie Biodiv Chiro du CPIE 72 est un cycle de formation des bénévoles aux protocoles d'études des Chiroptères et à la médiation faune sauvage. Il se compose d'une dizaine de RDV tout au long de l'année sur des thématiques variées, en salle ou sur le terrain : comptages hivernaux et estivaux, prospections de bâtis, formation à la reconnaissance des espèces, jeux, fabrication de gîtes, chantiers guano, etc. En 2022, le cycle a mobilisé 26 personnes.

Par ailleurs, le CPIE 72 a organisé deux ateliers de fabrication de Teensy Recorder (Active et Passive Recorder, J-D Vrignault, Pays-de-la-Loire) après souscription de bénévoles. Ces ateliers consistent à monter ensemble des détecteurs à ultrasons de chauves-souris, dont le prix abordable (≈ 130 €) les rend accessibles aux bénévoles. Suite à ces ateliers, des sorties sur le terrain et des formations à l'écologie acoustique seront proposées en 2023.

Enfin, le CPIE a également élaboré un jeu de cartes collaboratif « Fresque Trame Noire ». S'inspirant des Fresques du Climat ou de la Biodiversité, ce jeu a pour objectif de sensibiliser des élus et agents techniques ou encore du grand public, à la problématique de la pollution lumineuse et de ses impacts sur la biodiversité nocturne, et en particulier les chauves-souris.

En 2022, grâce à 3 programmes, nous avons pu participer à l'amélioration des connaissances chiroptérologiques sur notre territoire.

Chaque année, grâce au soutien financier du Département de la Sarthe, nous organisons un week-end de prospections chiroptérologiques estival en lien avec la politique de préservation des ENS (Espaces Naturels Sensibles) de la Sarthe. En 2022, nous étions sur les secteurs de l'ENS des Prairies de Cherré d'Aubigné-Racan et l'ENS des Châtaigneraies de la Naillerie et des Guillaumeries de Lavernat. Au programme : prospections de bâtis publics et privés, protocole acoustique et Nuit de la chauve-souris ! Nous avons découvert 5 nouvelles colonies de mise bas de 4 espèces différentes : Petit rhinolophe (≈ 30 et ≈ 20 individus), Barbastelle d'Europe (≈ 40 individus), Oreillard indéterminé (> 2 individus) et Grand Murin (≈ 15 individus). L'étude acoustique, quant à elle, a permis de recenser l'activité de 10 espèces en lisière de châtaigneraies.

En 2022, nous avons également participé au programme régional Noctule commune, piloté par la LPO 49. Nous avons organisé un week-end de prospections dédiées à la recherche d'arbres-gîtes. Malheureusement, malgré nos efforts, nous n'avons pas encore trouvé notre arbre à noctules. Mais ce n'est que partie remise, nous continuons nos recherches !

Enfin, en partenariat avec le CEN des Pays de la Loire et grâce aux financements de la DREAL des Pays de la Loire, nous avons recherché des colonies dites « disparues » grâce à la méthode de la capture et du radiopistage. Ceci nous a permis de retrouver 3 colonies majeures de Grand rhinolophe et Murin à oreilles échancrées.

Et pour 2023 ?

Nos actions se poursuivent en 2023. Vous pouvez trouver les informations sur le Cycle Vigie Biodiv' Chiro sur notre site internet : <https://cpie72.fr/les-rendez-vous-chauves-souris-2023/>

A bientôt ^^Ö^^

Angèle BARIDEAU-CASTETS, pour le CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir

Escape game : ça déménage, au CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir !



Courant 2021, un nouvel outil de taille est venu étoffer les locaux : **un escape game** se jouant dans une pièce d'une douzaine de m², attenant à un jardin, a vu le jour.

Dans le bureau d'Angèle, une chiroptérologue renommée, les équipes défilent pour tenter de percer les mystères planant des chauves-souris. **Qui sont-elles ? Où sont-elles ? Comment les étudie-t-on ?**

Autant de questions auxquelles il vous faudra répondre si vous expérimentez l'aventure à votre tour.

60 minutes, c'est le temps dont vous disposerez pour explorer son bureau et résoudre tout un enchaînement d'énigmes. La partie se joue par équipe de 5 participants maximum.

Le jeu tient dans un mouchoir de poche (ou plutôt une grosse valise). Il est donc facilement transportable. Une petite formation s'impose néanmoins pour pouvoir mener vous-même le jeu. Si vous ne vous sentez pas l'âme d'un master game, une animatrice du CPIE pourra le faire pour vous (*demandez les conditions via le mail contact@cpie72.fr*)



A ce jour, personne n'est encore resté enfermé. Mais il s'en faut de peu à chaque fois...

Et-vous, saurez-vous relever le défi ?

Nolwenn CHOLET, pour le CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir

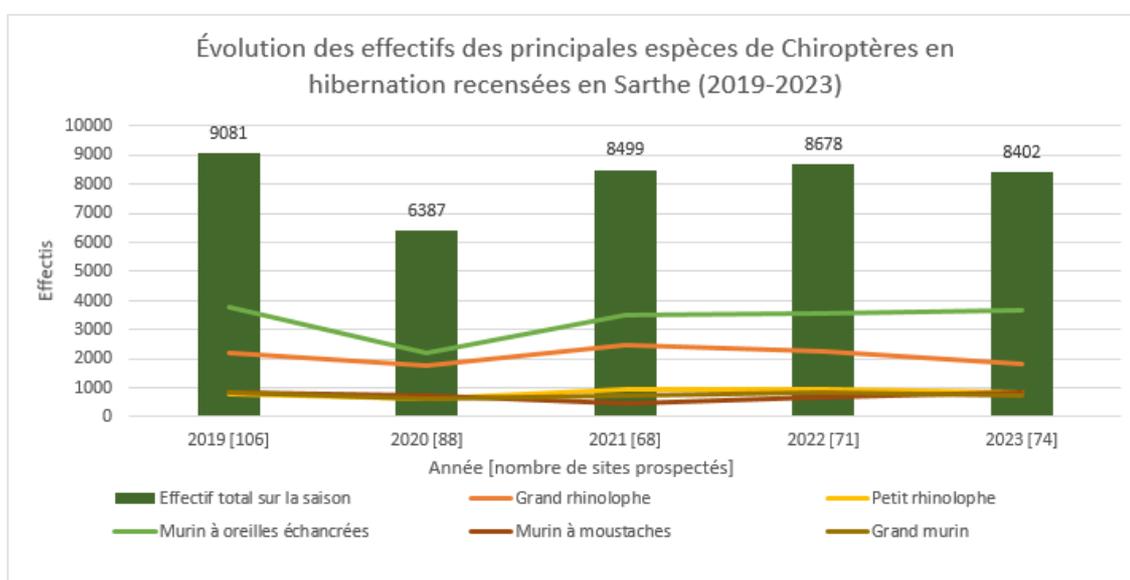
Bilan du suivi des populations hivernantes de chauves-souris en Sarthe

Le comptage des populations hivernantes de chauves-souris est initié par le CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir avec l'appui du CEN Pays de la Loire et grâce aux soutiens financiers de la DREAL des Pays de la Loire et du Département de la Sarthe.

Cette saison, 8402 chauves-souris ont été recensées, avec en première position nos indétrônales murins à oreilles échanquées !

Comme à l'accoutumée, les comptages se déroulent en janvier et février, mois les plus froids de l'année, où l'on observe généralement un pic d'individus en hibernation. Quand l'hiver approche, les insectes se font de plus en plus rares : nos amies les chauves-souris – n'ayant plus rien à se mettre sous la dent – décident de se mettre en mode économie d'énergie jusqu'au retour des beaux-jours. Pour cela, elles choisissent avec soin leur gîte : température et humidité constantes, obscurité, absence de courants d'air... Les cavités souterraines, naturelles ou artificielles, en séduisent plus d'une et nous n'avons plus qu'à venir les observer à pas feutrés ...

Cette année, 74 sites ont été prospectés, soit 3 de plus qu'en 2022 et 6 de plus qu'en 2021. Pourtant, malgré un nombre de sites plus importants, on constate une légère baisse de nos effectifs. Comment expliquer cette diminution ?



D'abord, voyons cela de plus près...

Depuis aussi longtemps que le CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir réalise des comptages, on remarque qu'on retrouve toujours notre même quintuor en pole position. Les premières et secondes places sont respectivement attribuées à nos murins à oreilles échanquées et à nos grands rhinolophes. Enfin, les petits rhinolophes, les grands murins ainsi que les murins à moustaches se disputent la 3^{ème} place du podium chaque année.

Les effectifs totaux (toutes espèces confondues comptées en Sarthe) vacillent d'une année sur l'autre. Évidemment, le nombre d'individus comptés peut dépendre du nombre de sites prospectés. Mais, cela ne s'arrête pas là. En effet, on peut constater que cet hiver, 74 sites ont été prospectés, 3 de plus qu'en 2022 donc, pour 8402 bêtes comptées, soit une légère perte d'effectifs (276 individus en moins, c'est-à-dire -3,18% par rapport à 2022, et près de 7,5% de perte comparé à 2019). Qui dit diminution du nombre d'individus ne veut pas toujours dire mort. Au contraire même : cela peut parfois signifier que

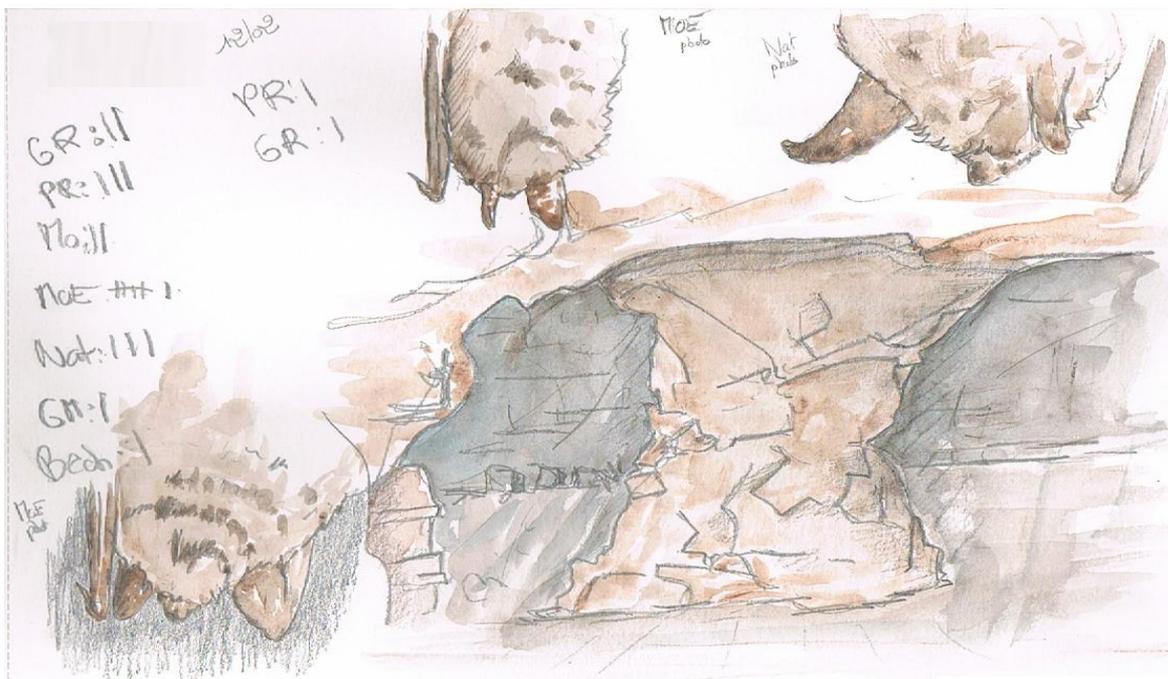
Actualités départementales

nos demoiselles de la Nuit sont tout simplement réveillées ! L'hiver que nous avons connu cette année a été ponctué de périodes de grand froid et de moments de redoux, voire de températures au-dessus des normales de saison. Les chauves-souris étant sensibles aux variations de température, ces dernières peuvent interrompre l'état de léthargie dans lequel elles sont plongées et profiter des périodes moins froides pour aller chasser, ou même changer de gîte si les conditions de celui-ci ne leur plaisent plus. De la même façon, des températures saisonnières anormalement hautes pourront provoquer un réveil anticipé des individus. Les sites de comptage n'étant visité qu'une fois par saison afin d'éviter un dérangement des espèces, il arrive qu'un comptage se déroule dans des conditions climatiques plus favorables au réveil de ces petits mammifères. De fait, il est probable que certains individus aient déjà quitté le gîte, temporairement ou définitivement, au moment où nous passons faire notre inventaire.

Retour sur le week-end Chiros Sarthois !

Le traditionnel week-end de suivi scientifique des chauves-souris en hibernation s'est déroulé les 11 et 12 février dernier en Vallée du Loir. Cette année, près de 60 bénévoles ont répondu présent à ce week-end de comptage et, grâce à leur aide, 40 sites ont pu être prospectés sur 17 communes du Sud Sarthe. Au terme de ce week-end, 7784 individus ont été dénombrés (contre 7800 en 2022), soit une légère diminution des effectifs (-0,3 %). Comme chaque année, les effectifs de grands rhinolophes et de murins à oreilles échancrées représentent à eux seuls une large part des effectifs totaux (1696 grands rhinolophes comptés sur le week-end et 3577 murins à oreilles échancrées, soit près de 70 % des effectifs totaux). Ce week-end Chiros s'est déroulé après une semaine de redoux : de fait, il nous est arrivé d'observer des bêtes réveillées, ou en tout cas « moins endormies », et parfois volantes !

Le suivi scientifique des espèces de Chiroptères est primordial afin d'évaluer l'évolution des populations à différentes échelles. Ces week-ends de prospections sont cruciaux car la mobilisation de bénévoles, les partenariats mis en place avec d'autres structures et nos soutiens financiers nous permettent chaque année de prospecter un grand nombre de sites d'importance plus ou moins grandes, et de réaliser la majeure partie du comptage. Cette année par exemple, sur la totalité des sites échantillonnés sur la saison, plus de 50 % ont été prospectés durant le week-end Chiros. Les individus comptés lors du week-end représentent plus de 90 % des effectifs totaux recensés sur la saison.

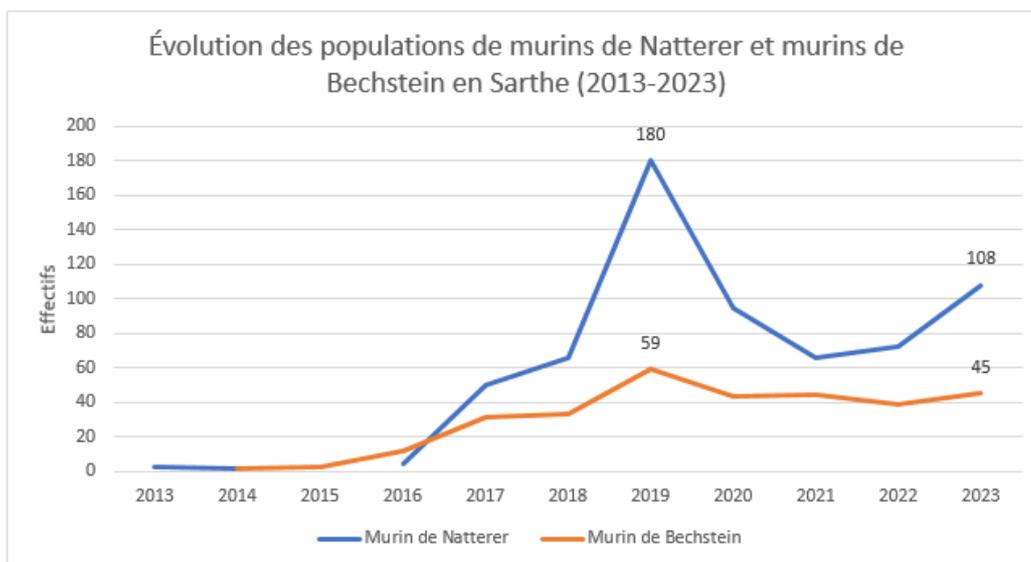


© François Cudennec

Actualités départementales

Un pour tous, tous Murins !

Sans grande surprise, c'est encore les murins qui remportent la 1^{ère} place du podium cette année puisqu'il représente près de 70 % des effectifs totaux. Le Murin à moustaches est d'ailleurs l'espèce présente sur le plus de sites : il a été observé sur 62 sites sur un total de 75 ! Par ailleurs, les murins de Natterer et de Bechstein nous ont gâté cette année. Près de 108 murins de Natterer ont été comptés sur la saison (86 lors du week-end Chiros) et 45 murins de Bechstein (37 lors du week-end Chiros). Un score tout à fait honorable, puisqu'il n'a été dépassé qu'une fois sur ces 10 dernières années, lors de l'hiver 2019.



Remerciements

Nous remercions chaleureusement tous les participants au comptage de cette saison, et notamment les bénévoles qui ont répondu présent à notre traditionnel week-end Chiros ! Merci également aux propriétaires des sites pour la confiance qu'ils nous accordent. Rendez-vous cet été pour une nouvelle saison de prospections !

Marina ROYAN, VSC CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir

MERCI à l'ensemble des contributeurs de ce numéro de la Gazette

Auteurs : Angèle BARIDEAU-CASTETS, Loïc BELLION, Pascal BELLION, Nolwenn CHOLET, Clovis GAUDICHON, Camille GAUDIN, Maxime GINCHELEAU, Marie LE LAY, Kevin LHOYER, Thomas PICQ, Marina ROYAN

Coordination et mise en page : Kevin LHOYER

Un grand merci aux dessinateurs et aux photographes

Vous souhaitez vous aussi contribuer à la gazette des chiros ?

Vous pouvez nous proposer vos articles en lien avec vos actions, vos découvertes, vos expérimentations de matériel, etc.

Vous avez des talents de dessinateurs ? Vous pouvez nous proposer vos illustrations, qui viendront enrichir la Gazette.

Contacts : Morgane SINEAU : morganesineau@yahoo.fr / Kevin LHOYER : kevin.lhoyer@hotmail.fr



© Amélie Beillard, d'après une photo de Pascal Bellion

Groupe Chiroptères Pays de la Loire

35 rue de la barre

49 000 Angers

contact@chauvesouris-pdl.org

Retrouvez toutes nos informations :

Site Internet : <https://www.chauvesouris-pdl.org>

Liste de discussion : <https://framalistes.org/sympa/subscribe/chiroddl>

Nous soutenir :

Vous pouvez adhérer en ligne via la plate-forme HelloAsso :

<http://www.chauvesouris-pdl.org/nous-rejoindre>

AB
2020



ISSN 1950-5639